Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 056-215602566-20260430-1920260430-DE

DÉPARTEMENT DU MORBIHAN
ARRONDISSEMENT DE PONTIVY
COMMUNE DE TRÉHORENTEUC

EXTRAIT DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le 30 avril à quatorze heures, le Conseil Municipal de la Commune de TRÉHORENTEUC, s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Michel GORTAIS, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 11
Date de convocation du Conseil Municipal : 24 avril 2026
Présents : 8

Présents : M. Michel GORTAIS, Maire — Mme Odette MORIN, adjointe -- Monsieur Patrick MORIN, adjoint ---- Mmes Marie-Noëlle MAGER -- Louisa MASSON — Christelle DROPSIT -- Mrs - Dominique PLANTEC --- Fabien MÉNAGER --
Absents : Mrs Adrien GLEHELLO (excusé) -- Didier DUCHESNE – Mme Marina PÉPING --
Secrétaire : Mme Odette MORIN

N°19/20260430
TARIFICATION SALLE COMMUNALE

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de préciser les tarifs de location de la salle polyvalente, en ce qui concerne la location de la salle par les associations communales.
Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de fixer les tarifs suivants et de les appliquer à compter de l'exécution des formalités de publicité de la présente délibération :

	Particuliers Habitants de Tréhorenteuc	**Particuliers extérieurs**	**Entreprises / Organisateurs manifestations culturelles privés ou associatifs**
Assemblée / séminaires Associations à but non lucratif	25 €	50 €	80 €
Repas du soir *	90 €	150 €	/
Journée complète *	120 €	200 €	200 €
Journée suivante *	70 €	120 €	150 €
Tarifs week-end	150	250	
Scolaires *(chauffage en option)*	30 € par jour		
Associations communales	1 jour gratuit par année civile Forfait de 20 € pour chaque jour de location *(chauffage en option)*		
Caution salle	700 €		
Caution ménage	50 €	700 €	700 €
***Chauffage**	*Forfait 50 € du 01/11 au 31/03*	50 €	50 €

Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 056-215602566-20260430-1920260430-DE

DÉPARTEMENT DU MORBIHAN
ARRONDISSEMENT DE PONTIVY
COMMUNE DE TRÉHORENTEUC

(Remise des clés le vendredi après-midi pour location le samedi midi et le samedi à 12h00 pour le samedi soir ou le dimanche).

De plus lors de la réservation, il vous sera demandé :

- des arrhes à hauteur de 20 % du montant de la location,
- une attestation d'assurance.

Pour extrait conforme,
Le Maire, Michel GORTAIS

MAIRIE DE TRÉHORENTEUC
Morbihan

1920260430